



HAUT-COMMISSARIAT DE LA RÉPUBLIQUE EN NOUVELLE-CALÉDONIE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nouméa, le 4 novembre 2021

APPEL A PROJETS : TOUS MOBILISÉS CONTRE LES DISCRIMINATIONS ET LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES EN OUTRE-MER

SEPT PROJETS LAUREATS EN NOUVELLE-CALEDONIE

Afin de renforcer la lutte contre les discriminations et les violences faites aux femmes dans les territoires ultramarins, Sébastien Lecornu, ministre des Outre-mer, a lancé un appel à projets leur étant destiné exclusivement. Sur une enveloppe totale de 16,7 millions de francs CFP dédiée à tous les territoires ultramarins, 7 lauréats calédoniens bénéficieront d'une subvention pour mettre en œuvre leurs projets pour un montant total de 2,8 millions de francs CFP.

Le Haut-Commissaire reçoit ce jour les représentants des organismes lauréats afin de les féliciter pour la qualité de leurs projets et leur engagement contre les violences et pour l'égalité entre les femmes et les hommes.

1. **Campagne de communication sur les missions du n° vert de SOS Écoute en langues vernaculaires, de l'ACSMS SOS Écoute** : promotion des missions du n° vert de SOS Écoute à travers une distribution de flyers et d'affiches en huit langues vernaculaires.
→ 360 000 CFP (3000 euros)
2. **« Je lis, j'écris, je joue, donc j'existe », du cluster Comité 3E (Education à l'égalité à l'école) en partenariat avec les associations sportives Magenta et Academy Féminine (Montravel)** : animation d'ateliers de soutien scolaire à destination d'une cinquantaine de jeunes filles sportives de deux associations en situation de précarité, afin de leur garantir par la maîtrise du français le développement durable du plaisir de lire et d'écrire, et leur émancipation.
→ 415 000 CFP (3500 euros)
3. **Du tabou à l'émancipation, luttons contre la précarité mensuelle, de l'École de la réussite** : mise à disposition gratuitement de kits de protection lavables à environ 100 stagiaires de l'École de la réussite, et animation d'ateliers d'échanges pour lever le tabou sociétal au sujet des menstruations, réduire les inégalités qui y sont associées, et leur permettre de s'émanciper professionnellement.
→ 300 000 CFP (2500 euros)
4. **Mise en œuvre de permanences d'accès au droit et d'aide aux victimes, de l'association pour l'accès au droit et d'aide aux victimes (ADAVI)** : mise en place d'une nouvelle permanence juridique sur la commune de Dumbéa afin d'écouter et d'informer les victimes de violences conjugales de leurs droits, et de les accompagner dans leurs démarches.
→ 190 000 CFP (1600 euros)

5. **Séances d'éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle à destination des professionnels et des bénévoles associatifs, de l'association Solidarités-SIDA NC :** formation d'intervenants qui œuvrent auprès des adolescents et jeunes adultes, sur des sujets sociétaux tels que la santé sexuelle et les violences intrafamiliales.
→ **300 000 CFP (2500 euros)**

6. **Coaching de prise de parole en public, de la compagnie Lyades :** formation à la prise de parole en public sur quatre journées de coaching pour les femmes de l'ensemble du territoire suivies par l'association pour le droit à l'initiative économique (ADIE), de façon à leur donner confiance en elles et leur permettre de démarcher elles-mêmes leurs produits.
→ **950 000 CFP (8000 euros)**

7. **Je dis "non" aux violences conjugales, du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie :** sensibilisation de tous les publics à la problématique des violences conjugales par la diffusion de visuels et de courts-métrages, avec un fort ancrage local, sur les réseaux sociaux, dans les transports en commun et espaces collectifs.
→ **240 000 CFP (2000 euros)**